



18 ans mise a la porte que faire

Par **tatiana0309**, le **12/01/2018** à **15:31**

BONJOUR marque de politesse

mon amie viens d'avoir 18 ans et sa mère ne veux plus d'elle a son domicile. elle n'a aucun revenu et nul part ou allée j'essai de lui trouver de solution pouvez vous m'aider?
Merci d'avance

Par **jos38**, le **12/01/2018** à **16:59**

bonsoir. votre amie doit aller voir l'assistante sociale de sa mairie qui lui expliquera les démarches à suivre. on ne sait rien de sa situation ni celle de sa mère :pourquoi l'avoir mise dehors? les parents doivent subvenir aux besoins de leur enfant, votre amie est-elle étudiante?

Par **morobar**, le **25/02/2018** à **08:35**

Bonjour,

Cette obligation alimentaire à l'égard d'un enfant majeure n'est pas aussi automatique et obligatoire qu'on parait croire dans cette discussion.

Voir ici les limites retenues par la jurisprudence:

<https://www.village-justice.com/articles/obligation-entretien-enfant-majeur,16760.html>

Par **amajuris**, le **25/02/2018** à **10:51**

bonjour,
votre amie peut peut-être voir avec son père ?
salutations